

Discours de S.A.R. la Princesse de Hanovre à l'occasion de Sa nomination en tant qu'Ambassadeur de Bonne Volonté de l'UNESCO

Paris, 2 décembre 2003

Monsieur le Directeur Général, Excellences, Mesdames, Messieurs, chers amis,

Je vous remercie de tout coeur pour cet accueil si chaleureux.

L'an dernier, lorsqu'il m'a été proposé de devenir ambassadeur de bonne volonté et de rejoindre des rangs aussi prestigieux, je me suis tout d'abord posée la question : pourquoi moi ?

Parce que en regardant les statistiques je me suis rendue compte que je faisais partie du quart des femmes adultes qui ont échappé à l'analphabétisme.

Alors, en étudiant les propositions de missions que vous songiez à me confier, je me suis longuement penchée sur celle-ci :

“Education non formelle et microcrédits pour l'avenir des jeunes filles et des femmes en milieu rural”

Et ma réponse fut : pourquoi pas moi ?

Etant armée de bonne volonté depuis pas mal d'années, tant au service de la Fondation Princesse Grace que de l'Amade, toutes deux fondées par ma mère, et qui oeuvrent sans relâche dans des domaines différents pour l'amélioration des conditions d'existence des enfants sur le plan éducatif, culturel, moral et sanitaire, une évidence s'est imposée à moi :

Toute aide à l'enfance, si elle veut être efficace, dépend obligatoirement, impérativement dirais-je, d'une aide à la femme, à la mère.

C'est en tant que femme et mère privilégiée que je me sens concernée et responsable quant à la prise en charge et la réalisation de ce programme.

Il y a une phrase de Joseph Conrad qui peut nous faire sourire, nous autres femmes occidentales qui avons vu nos droits reconnus et affirmés, mais qui reflète dans le reste du monde une vérité alarmante :

“Etre une femme est en réalité terriblement difficile : en effet, cela consiste essentiellement à avoir affaire à des hommes”.

Personne ne remet en question la différence entre un homme et une femme ; seules les situations créant des injustices sont controversées.

En raison des discriminations envers les femmes et les jeunes filles, celles-ci demeurent toujours privées du bénéfice de nombreuses initiatives majeures pour le développement.

Par conséquent, leurs taux d'analphabétisme et de chômage sont très élevés, ce qui d'une part, limite leurs opportunités et d'autre part, accroît leur dépendance, particulièrement envers les hommes de leur famille.

L'analphabétisme affecte 860 millions d'adultes dont près des trois quarts sont des femmes. Cette situation ne représente pas uniquement une violation évidente des droits fondamentaux des femmes et des jeunes filles, elle s'avère en outre extrêmement coûteuse pour le développement humain et la réduction de la pauvreté.

En effet, l'on sait que le pouvoir de décision des femmes au sein de leur famille augmente selon leur niveau d'éducation et leur activité professionnelle.

Or, ces derniers facteurs ont une influence certaine sur :

- La réduction des taux élevés de fécondité à l'origine de surpopulation.
- La réduction des pathologies courantes et du taux de mortalité infantile.
- Une meilleure information quant aux dispositions à prendre pour sauver les enfants dans les cas de maladies endémiques ou d'épidémies.

Les initiatives louables pour éduquer et encourager les femmes à travailler en acceptant des emplois formels soulèvent toutefois des inquiétudes.

Les emplois rémunérés ne libèrent pas forcément les femmes de l'oppression au sein de leur famille et ne donnent pas forcément aux femmes le contrôle de leurs conditions, parfois désastreuses, de travail.

Nous pouvons constater une augmentation de la charge de travail globale des femmes, surtout celles des femmes pauvres dans les pays pauvres.

Mais ce sont encore les femmes essentiellement qui portent la responsabilité de la prestation de soins aux membres de la famille. Elles font face à une double charge : celle du travail rémunéré et celle de la prestation de soins non rémunérés.

Les gouvernements ont reconnu que le travail non rémunéré, effectué par les femmes dans les fermes et les entreprises familiales, intégré à l'économie de marché demeure sous évalué.

Le travail familial ou communautaire non rémunéré des femmes est exclu par définition du système des comptes nationaux parce qu'il n'est pas commercialisable.

De ce fait, des pressions s'exercent sur la santé des femmes pauvres et sur celle de leurs enfants; des pressions s'exercent au niveau de la scolarité des filles qui peuvent être obligées d'abandonner l'école pour remplacer leur mère.

Mais ces pressions n'apparaissent pas immédiatement dans les calculs des responsables des politiques économiques. Et l'on se retrouve quelques années plus tard face aux mêmes problèmes : déscolarisation ou non-scolarisation des filles et exploitation des femmes.

Les femmes épuisées sont mal placées pour faire du bénévolat au sein des ONG communautaires ou pour passer du temps à surveiller les devoirs de leurs enfants et maintenir des réseaux de réciprocité avec leur famille et les voisins que les économistes appellent maintenant "le capital social".

Les programmes de microcrédits sont devenus l'une des stratégies clés dans la lutte contre la pauvreté des femmes. Ils ciblent les femmes pour des raisons de coût-efficacité et d'égalité, car les taux de remboursements sont plus élevés chez les femmes.

Serions-nous donc non seulement plus endurantes, plus travailleuses, plus aimantes mais aussi plus honnêtes et plus rentables !

Les projets de microfinancement ont réussi à augmenter le niveau des revenus des femmes et le contrôle de leur revenu dans une grande partie des régions du monde. Néanmoins, le microfinancement tout seul ne constitue pas une solution pour renforcer le pouvoir d'action des femmes démunies.

Il est important qu'une mise en valeur du microfinancement ne crée pas l'illusion que les femmes démunies qui en bénéficient ont de ce fait moins besoin de l'aide des services publics.

Il est également important que les établissements financiers macro économiques, nationaux et internationaux, fonctionnent selon des critères sociaux et non seulement selon des critères financiers.

Le défi que vous me proposez, Monsieur le Directeur Général, est passionnant et je vous en suis reconnaissante.

Les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et les objectifs de réduire de moitié l'extrême pauvreté et la faim ainsi que de réaliser l'égalité des sexes servent de lignes directrices au présent projet.

Des chiffres inquiétants nous montrent l'urgence d'une telle initiative, sans vouloir entrer dans leur détail.

Il est, je crois, fondamental de se demander :

Qu'est-ce qu'une femme quand elle n'est qu'une esclave et qu'elle a peur ?

A quoi sert une mère si elle ne peut nourrir, soigner et protéger son enfant ?

Que devient une petite fille lorsqu'elle est vendue par ses parents ?

Et enfin, quelle sorte d'homme sera le petit garçon qui a vu et vécu tout cela ?

Ce sont des questions douloureuses, mais nous sommes ici aujourd'hui unis par la même volonté pour qu'elles ne soient plus jamais posées, car je suis convaincue qu'éduquer une femme c'est éduquer toute une nation.

S.A.R. la Princesse de Hanovre
Présidente de l'AMADE

Informations

AMADE Mondiale
 16, Boulevard de Suisse
 MC 98000 MONACO

Tél: +377.97.70.52.60

Fax: +377.97.70.52.72

amade@monte-carlo.mc

<http://www.amadmondiale.org/>



L'AMADE est une organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif de l'UNICEF, de l'UNESCO, du Conseil de l'Europe et du Conseil Economique et social des Nations Unies.